

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

## Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 27
- Membres absents : 2
- 

**SEANCE DU  
MERCREDI 3 FEVRIER 2021**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

### Point 4.2

**SPORT & PATRIMOINE – SPORT – Convention avec les Usines Municipales d'Erstein (UME) pour la mise à disposition de la toiture du nouveau gymnase à Erstein pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque - Modification.**

Suite à la décision du Bureau du 2 décembre dernier, une convention de mise à disposition de la toiture du nouveau gymnase intercommunal à Erstein a été signée avec les Usines Municipales d'Erstein.

M. Éric KLETHI, Vice-Président, expose que des contraintes techniques relatives à l'installation sur toiture inclivée des panneaux photovoltaïques, non identifiées préalablement à la consultation des entreprises, sont apparues lors de la mise au point des travaux avec les entreprises titulaires des marchés.

Dès lors, la surface de pose de panneaux photovoltaïques étant réduite, seule la mise en place d'une installation d'une puissance de 36kWc est possible, contre une installation d'une puissance autour de 70kWc initialement prévue dans convention de mise à disposition.

Ladite convention doit donc être modifiée et signée à nouveau.

M. Laurent JEHL s'interroge sur l'opportunité de ce conventionnement avec les UME alors que ce projet aurait pu être porté entièrement par la CCCE. Il est précisé qu'il s'agit d'un projet qui nécessite une expertise dont nous ne disposons pas. Ce montage reprend une pratique déjà mise en œuvre par la Ville d'Erstein sur d'autres bâtiments. Il est en outre précisé qu'une redevance, d'un montant de 5% du produit de la vente d'énergie, est reversé à la CCCE.

**Après délibération, le Bureau décide -à l'unanimité- d'approuver le projet de nouvelle convention de mise à disposition d'une toiture pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque entre la Communauté de Communes et la société UME et d'autoriser le Président à signer cette convention.**

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20210211-DEC-2021-006-AI  
Date de télétransmission : 11/02/2021  
Date de réception préfecture : 11/02/2021



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD le 9 février 2021

Le Président,  
Stéphane SCHAAL